



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine  
Ce document n'a pas de valeur officielle.

## ORDRE DU JOUR<sup>i</sup>

**SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 13 DÉCEMBRE 2022, À 19 H**  
**CENTRE CULTUREL LAURENT G. BELLEY**  
**4, boulevard de Montbéliard, Lorraine**

### SALON ARNOLD MCLEAN

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES – Séance ordinaire du 8 novembre 2022 et séance extraordinaire du 6 décembre 2022
4. PRÉSENTATION DES COMPTES
  - 4.1. APPROBATION des comptes payés et à payer – Période du 9 novembre 2022 au 13 décembre 2022
5. COMITÉS ET COMMISSIONS
  - 5.1. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 29 novembre 2022 et 12 décembre 2022
6. DÉPÔT DES AVIS DE MOTION ET DES PROJETS DE RÈGLEMENTS
  - 6.1. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement 164-S-1 modifiant le « Règlement 164-C relatif à la signalisation routière et à l'utilisation des chemins publics sur le territoire de la Ville de Lorraine » tel qu'amendé, afin d'adopter des dispositions particulières régissant le stationnement sur la place de Morley et sur la place de Grandpré*
  - 6.2. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement 236-16 pourvoyant à l'imposition des taxes afin de rencontrer les obligations de la ville, la tarification et les droits de mutation pour l'exercice financier 2023*
  - 6.3. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement 237-19 modifiant le « Règlement 237-13 concernant la tarification des biens, activités et services fournis aux usagers » tel qu'amendé, afin d'ajouter ou de modifier certaines tarifications*
  - 6.4. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement 245-1 modifiant le « Règlement 245 régissant la gestion de l'eau potable sur l'ensemble du territoire de la Ville de Lorraine » pour y préciser les modalités liées au remplacement des compteurs d'eau et autres modifications*
7. ADOPTION DES RÈGLEMENTS
  - 7.1. ADOPTION – *Règlement 164-U modifiant le « Règlement 164-C relatif à la signalisation routière et à l'utilisation des chemins publics sur le territoire de la Ville de Lorraine » tel qu'amendé, afin d'allouer une période limitée pour le stationnement sur certains espaces publics ainsi que des espaces de stationnement réservés pour les brigadiers*
8. RÉSOLUTIONS
  - 8.1. Direction générale
    - 8.1.1. DÉPÔT – Rapport de la direction générale concernant le personnel embauché au cours du dernier mois



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine  
Ce document n'a pas de valeur officielle.

- 8.1.2. AUTORISATION SIGNATURE – Lettres d'entente 2022-04 et 2022-05 – Section locale 3134 (employés de bureau)
- 8.1.3. INDEXATION ANNUELLE 2023 – Salaire des élus
- 8.1.4. INDEXATION ANNUELLE 2023 – Salaire du personnel cadre
- 8.1.5. NOMINATION – Stéphanie Bélisle – Assistante-greffière suppléante
- 8.1.6. Programmation TECQ 2019-2023 – Programmation de travaux révisés
- 8.1.7. Demande d'extension - TECQ 2019-2023
- 8.2. Direction des communications et relations citoyennes
- 8.3. Direction des finances et trésorerie
- 8.4. Direction de l'urbanisme et de l'environnement
- 8.5. Direction des travaux publics et infrastructures
  - 8.5.1 PROLONGATION DE CONTRAT - Nettoyage et coupe de gazon dans les parcs et les espaces verts - TP2019-02 - Option pour l'année 2023
- 8.6. Direction des loisirs et de la culture
  - 8.6.1 RECONNAISSANCE – Club Jeunesse Les Alérions – Organisme associé local
  - 8.6.2 ADHÉSION - Membre de l'organisme PREL (Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides)
- 8.7. Direction des services juridiques et du greffe
  - 8.7.1 DÉPÔT – Registre des déclarations – *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*
  - 8.7.2 MODIFICATION – Politique d'acquisition des terrains municipaux
- 8.8. Sécurité publique
- 9. RÉSOLUTIONS DIVERSES ET D'APPUI
  - 9.1. APPUI à la Ville de Bois-des-Filion – dossier du parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif à Bois-des-Filion
  - 9.2. APPUI au comité de candidature de Blainville dans sa démarche d'obtention de la Finale des Jeux du Québec – Hiver 2026
- 10. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

---

<sup>i</sup> L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.